

LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS ÉVOLUE



À PARTIR DU 3 JUIN 2024

Changement de votre jour de collecte



Tri sélectif
Mercredi



Ordures ménagères
Jeudi

À PARTIR DU 4 NOVEMBRE 2024

Passage en points d'apport volontaire



Votre commune passe aux points d'apport volontaire : différentes colonnes, destinées à recueillir vos emballages et vos ordures ménagères, sont mises à votre disposition. La collecte en porte-à-porte est supprimée.

Le mardi 21 mai à 18h à la Salle des fêtes de Flassan

Réunion de présentation avec votre Maire, les élus et services techniques de la CoVe, ouverte à tous. N'hésitez pas à venir vous informer sur les nouvelles modalités de collecte des déchets.

Par ailleurs, les médiateurs du tri viendront à votre domicile, avant la mise en place des points d'apport volontaire, pour vous expliquer le nouveau mode de fonctionnement de collecte des déchets.

N° vert gratuit : 0 800 04 13 11



CITEO
Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

www.lacove.fr